

# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2023

Fonds de marché monétaire

## Fonds de marché monétaire BNI

### Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web ([www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)), en consultant le site web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

## Analyse du rendement par la direction

### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023, les parts de la Série Investisseurs du Fonds de marché monétaire BNI ont produit un rendement de 1,88 % comparativement à 2,14 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement des autres séries, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 5,40 % au cours de la période, de 42,30 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 40,02 millions de dollars au 30 juin 2023.

Lors de sa première réunion de la période, le 25 janvier, la Banque du Canada (BdC) a annoncé la hausse de 25 points de base généralement prévue pour ramener le taux du financement à un jour à 4,50 % (un sommet en 15 ans), mais a causé une surprise en déclarant presque explicitement la fin de sa campagne de resserrement. À ce moment-là, même si l'économie nationale était encore en surchauffe, il était largement reconnu que les hausses de taux cumulatives s'étaient transformées en une politique suffisamment restrictive pour réduire les dépenses de consommation et freiner le marché immobilier. La croissance et les taux d'inflation devaient tous deux ralentir. L'inversion de la courbe des rendements et les prévisions de baisse des taux avant la fin de l'année étaient des indices que la Banque centrale avait déjà atteint le point d'inflexion de son cycle de resserrement.

Le 8 mars, lors de la deuxième rencontre, le formulaire FDA est resté sur la touche, mais a indiqué qu'il était disposé à augmenter de nouveau les coûts d'emprunt au besoin. Ils tentaient de trouver un point d'équilibre entre un marché du travail en pleine effervescence et des ménages lourdement endettés. De plus, au sud de la frontière, la FED prévenait les marchés financiers que d'autres hausses s'en venaient.

Puis, le vendredi 10 mars, soudainement, le toit a cédé lorsque la Silicon Valley Bank, une institution financière américaine plutôt secondaire, a dû être sauvée par les organismes de réglementation. La hausse des rendements du portefeuille d'obligations bancaires a entraîné une perte importante qui a nui à sa capacité de rembourser ses déposants qui demandaient de l'argent.

Ensuite, en Europe, le Crédit Suisse a été contraint de fusionner avec UBS après que sa santé financière se soit également profondément détériorée.

Le 12 avril, la Banque du Canada a répondu aux attentes du marché en restant sur la touche et en maintenant son taux de référence à 4,50 % pour la deuxième fois d'affilée. Les autorités monétaires restent confiantes dans le fait que le taux d'inflation ralentira bientôt, mais elles ont averti que le retour à l'objectif de 2 % pourrait être un peu plus complexe que prévu. L'instabilité du secteur bancaire à la suite du drame de la Silicon Valley Bank le mois précédent a été une nouvelle source de mémoire. Dans l'ensemble, ils sont restés dans l'expectative.

Le 7 juin, la BOC a opté pour une augmentation de 25 points de base des coûts de financement au jour le jour. La demande excédentaire, le marché de l'emploi toujours restreint, l'inflation toujours plus élevée et la croissance du PIB plus forte que prévu ont été les principaux facteurs à l'origine de cette décision. Nous ne croyons pas qu'il s'agira d'un événement isolé. Un coup de pouce ne suffira pas à ramener la conjoncture économique dans la fourchette privilégiée par la Banque du Canada.

Dans ce contexte, le Fonds a dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice de référence pour la période. La ruée vers les titres de qualité dont nous avons été témoins à la fin du T1 a nui à notre rendement, car les investisseurs ont fait monter le cours des titres d'État alors que nos portefeuilles sont principalement investis dans des titres de créance de grande qualité.

### Événements récents

Pour protéger les actifs du portefeuille, l'échéance moyenne est de près de 50 % plus courte que celle d'un de ses indices. Cela nous permettra de réinvestir nos titres à rendement plus élevé plus rapidement à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Comme d'habitude, le portefeuille est surpondéré en titres de créance de très grande qualité, et le gestionnaire de portefeuille a l'intention de maintenir notre stratégie éprouvée. Le gestionnaire de fonds croit fermement qu'il y aura une autre hausse de 25 points de base à la prochaine réunion, le 12 juillet, suivie d'une ou deux réunions de statu quo pour réévaluer les effets du resserrement cumulatif.

Par conséquent, bien que le gestionnaire s'attende toujours à une baisse soutenue de l'inflation et à une pause imminente des hausses de taux d'intérêt, la combinaison de politiques monétaires restrictives, d'un marché de l'emploi vulnérable et de faibles perspectives de bénéfices des sociétés appelle une stratégie de placement plus défensive. De plus, plusieurs signes précurseurs d'un ralentissement économique pointent vers la deuxième moitié de l'année, alors que l'impact des hausses de taux précédentes devrait devenir plus tangible.

Le 1 mai 2023, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été porté à quatre membres lorsque Stéphanie Raymond-Bougie a été nommée membre du CEI.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

#### Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

#### Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1<sup>er</sup> août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1<sup>er</sup> août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

#### Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

#### Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

#### Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

#### Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

#### Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres <sup>†</sup>
Série Investisseurs	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux**	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Frais reportés - 1 à 6 ans	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Frais réduits - 1 à 3 ans	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Frais réduits - 4 ans et plus	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Série F	0,50 %	—	100,00 %
Série O	s.o.***	—	100,00 %

<sup>(†)</sup> Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

<sup>(\*)</sup> Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

<sup>(\*\*)</sup> Taux applicable à tous les placements, y compris les placements existants dans la Série Conseillers avant le 14 mai 2015, les programmes d'investissement systématique, les réinvestissements de distributions et les échanges.

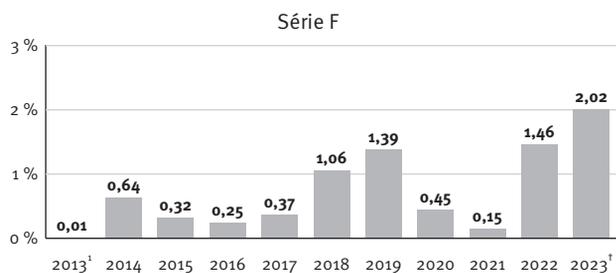
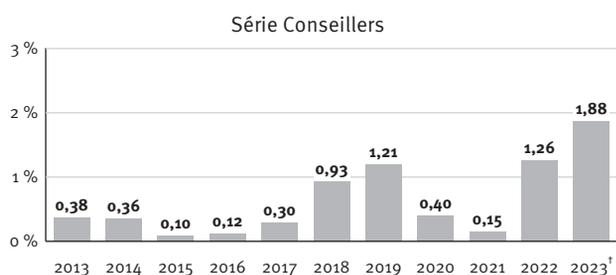
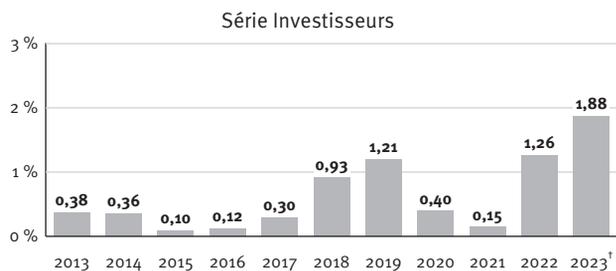
<sup>(\*\*\*)</sup> Aucuns frais de gestion sont payés par le fonds pour la Série O. Les détenteurs de titres de la Série O paient plutôt des frais d'administration à Banque Nationale Investissements.

#### Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

## Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



<sup>(1)</sup> Rendements pour la période du 24 décembre 2013 (début des opérations) au 31 décembre 2013.

<sup>(†)</sup> Rendements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

### Séries Investisseurs / Conseillers\*

<sup>(1)</sup> La Série Conseillers a été créée le 8 février 2002.

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 21 décembre 1990

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,23	0,17	0,03	0,08	0,20	0,17
Total des charges	(0,05)	(0,06)	(0,01)	(0,04)	(0,08)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,01	—	—	—	—	—
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) <sup>(2)</sup></b>	0,19	0,11	0,02	0,04	0,12	0,09
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,19	0,13	0,01	0,04	0,12	0,09
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$) <sup>(3)</sup></b>	0,19	0,13	0,01	0,04	0,12	0,09
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	18 901	20 356	38 913	54 666	44 623	54 551
Nombre de parts en circulation <sup>(5)</sup>	1 890 116	2 035 573	3 891 318	5 466 642	4 462 265	5 455 036
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,94	0,64	0,11	0,38	0,84	0,78
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,94	0,84	0,85	0,64	0,86	0,81
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

### Série F

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 24 décembre 2013

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,23	0,25	0,03	0,08	0,20	0,17
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,01)	(0,03)	(0,07)	(0,07)
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	—	—	—	(0,01)	0,01	—
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) <sup>(2)</sup></b>	0,20	0,19	0,02	0,04	0,14	0,11
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,20	0,15	0,01	0,05	0,14	0,11
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$) <sup>(3)</sup></b>	0,20	0,15	0,01	0,05	0,14	0,11
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	16 765	16 315	2 605	1 889	1 702	1 999
Nombre de parts en circulation <sup>(5)</sup>	1 676 500	1 631 509	260 509	188 898	170 160	199 881
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,65	0,62	0,10	0,33	0,66	0,66
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,65	0,82	0,85	0,59	0,68	0,69
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

## Série O

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 14 décembre 2012

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,23	0,21	0,03	0,17	0,20	0,18
Total des charges	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	—	(0,01)	(0,01)	—	—	—
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) <sup>(2)</sup></b>	0,23	0,20	0,02	0,17	0,20	0,18
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,23	0,19	0,02	0,08	0,20	0,17
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$) <sup>(3)</sup></b>	0,23	0,19	0,02	0,08	0,20	0,17
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

### Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	4 352	5 631	4 244	3 648	251 721	269 317
Nombre de parts en circulation <sup>(5)</sup>	435 234	563 147	424 406	364 836	25 172 093	26 931 678
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,02	0,22	0,76	0,28	0,04	0,05
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

<sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

<sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2023

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Province de l'Ontario, 4,51 %, échéant le 19 juillet 2023	6,6
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,94 %, échéant le 27 juillet 2023	6,0
Fédération des caisses Desjardins, 4,78 %, échéant le 24 juillet 2023	5,4
Fédération des caisses Desjardins, 4,72 %, échéant le 5 juillet 2023	3,9
Province du Manitoba, 4,97 %, échéant le 20 septembre 2023	3,4
Province du Manitoba, 4,50 %, échéant le 5 juillet 2023	2,8
Banque de Montréal, 4,92 %, échéant le 24 juillet 2023	2,7
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 24 août 2023	2,7
Ville de Calgary, 4,78 %, échéant le 2 août 2023	2,6
Banque Toronto-Dominion, 4,96 %, échéant le 19 juillet 2023	2,5
Banque de Nouvelle-Écosse, 4,78 %, échéant le 28 juillet 2023	2,3
Banque de Montréal, 4,84 %, échéant le 2 août 2023	2,1
Banque de Nouvelle-Écosse, 4,85 %, échéant le 24 juillet 2023	2,1
Banque de Nouvelle-Écosse, 4,90 %, échéant le 8 août 2023	2,0
Banque Toronto-Dominion, 4,97 %, échéant le 27 juillet 2023	1,9
Banque Toronto-Dominion, 5,00 %, échéant le 2 août 2023	1,9
Gouvernement du Canada, 4,52 %, échéant le 26 octobre 2023	1,9
Banque de Montréal, 4,85 %, échéant le 2 mai 2024	1,8
Banque Royale du Canada, 4,86 %, échéant le 2 mai 2024	1,8
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,80 %, échéant le 17 juillet 2023	1,7
Banque de Nouvelle-Écosse, Taux variable, échéant le 28 septembre 2023	1,7
Banque Royale du Canada, 4,82 %, échéant le 4 juillet 2023	1,7
Société Financière Manuvie, 4,72 %, échéant le 5 juillet 2023	1,7
Inter Pipeline Corridor Inc., 5,12 %, échéant le 13 juillet 2023	1,6
Trésorerie et autres éléments d'actif net	0,6
	65,4

Total de la valeur liquidative ..... 40 018 504 \$

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Acceptations bancaires	46,7
Bons du Trésor - Provinces	18,5
Papiers commerciaux	16,9
Obligations corporatives	7,5
Billets à court terme	5,5
Bons du Trésor - Canada	3,4
Obligations municipales	1,5

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).